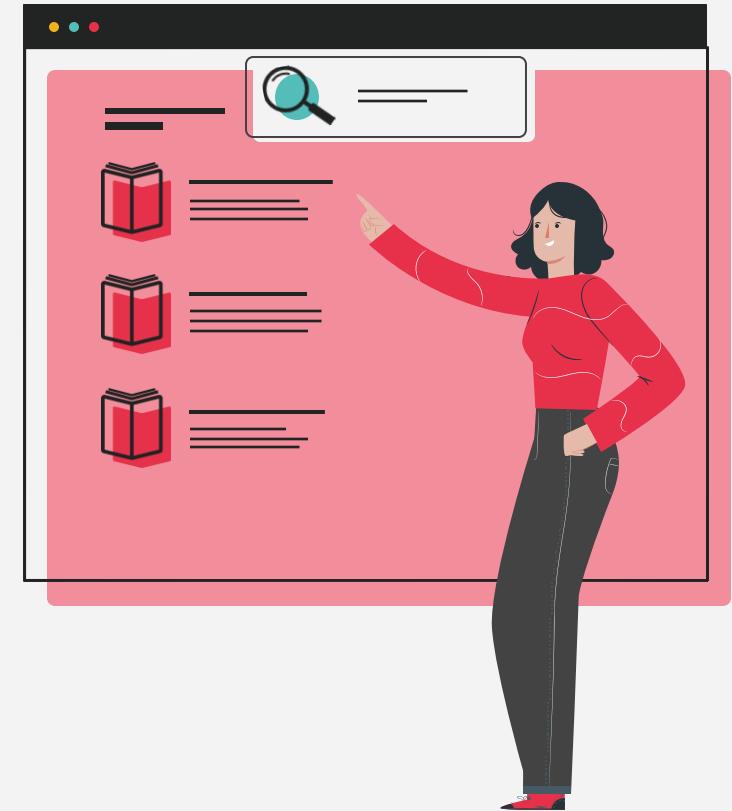


Gestion des références bibliographiques

2026



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

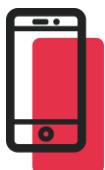


bibliotheques.edu.umontpellier.fr



Pour rédiger votre bibliographie, vous avez plusieurs méthodes à votre disposition :

- Rédaction manuelle
- Utilisation d'une Intelligence Artificielle Générative
- Utilisation d'un site web
- Utilisation d'un logiciel



La rédaction d'une bibliographie doit être rigoureuse, chaque référence doit être présentée de manière complète et cohérente, en suivant une norme (par exemple Vancouver, APA ou Chicago) choisie dès le départ. Elles sont ensuite ordonnées selon les critères de cette norme. Il est important de vérifier que toutes les informations essentielles sont présentes : auteur, titre, date, lieu d'édition, éditeur ou URL et date de consultation pour les ressources en ligne.

Vous trouverez les détails des normes bibliographiques ici :

APA : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/citer/apa>

Bordeaux : <https://www.jurisguide.fr/fiches-pedagogiques/reference-bibliographique/>

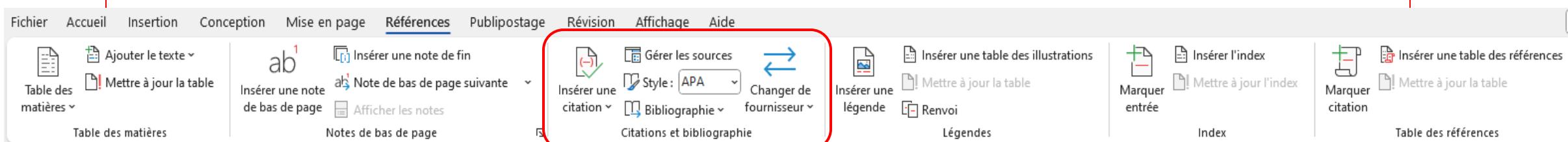
Chicago : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/citer/chicago>

Vancouver : <https://boite-outils.bib.umontreal.ca/citer/vancouver>



La rédaction d'une bibliographie peut se faire manuellement, soit en écrivant tous les éléments, soit en utilisant les onglets dédiés des logiciels de traitement de texte et en suivant scrupuleusement les règles de rédaction du style sélectionné.

Voici par exemple une capture d'écran de l'onglet "Références" du logiciel Word



Cette option permet de modifier ses références plus simplement, mais étant très chronophage, nous vous la déconseillons si vous avez plus de 10 ou 15 références.



Les IAG sont des outils qui peuvent vous aider à mettre en forme vos références sous forme de bibliographie.

Voici un exemple de prompt :

"Peux-tu me créer une bibliographie complète et correctement formatée à partir des sources suivantes ? Utilise le style bibliographique [APA/MLA/Chicago] et classe les références selon cette norme. Voici les titres et auteurs :

- Titre 1, Auteur 1
- Titre 2, Auteur 2
- Titre 3, Auteur 3
- "
- ...

Pensez à bien préciser la norme voulue et tous les détails pour la mise en forme. Si besoin, demandez à l'IAG si elle a besoin de plus d'information pour faire la tâche demandée.



Des sites en ligne vous permettront d'organiser vos références et de générer vos bibliographies en quelques clics.

Ces outils peuvent organiser et mettre en forme vos références selon la norme choisie.

Voici quelques exemples :

- Zbib
- Scribb
- Le catalogue de la BU

Les exemples ci-dessus sont gratuits et simples d'utilisation, ils nécessiteront cependant une vérification des références mises en forme et ils ne permettent pas de conservation des références.



Il existe aussi des logiciels qui peuvent collecter, centraliser, organiser et mettre en forme vos références selon la norme choisie.

Voici quelques exemples :

- Zotero
- Endnote
- Mendeley

Ils ont une version gratuite, permettent de gérer des références mais aussi des PDF ou des images. Ils ne sont pas tous compatibles avec tous les logiciels de traitement de texte (Zotero ou Mendeley pour Word et Endnote pour Page) et leur version payante a des limites.

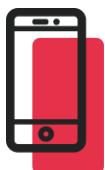
Vous pouvez suivre une autoformation pour Zotero ici
: <https://moodle.umontpellier.fr/course/view.php?id=43493> (durée ~ 3h)



Conclusion

En conclusion, peu importe la méthode que vous utiliserez, il faudra toujours que vous vérifiiez si les références créées sont correctes (respect du style ou de la norme et présence des éléments nécessaires).

Pensez qu'il s'agit de votre travail, qu'il soit personnel ou en groupe, choisissez la méthode qui vous conviendra le mieux en fonction du temps que vous avez à y consacrer, du livrable attendu, du nombre de références bibliographiques à traiter, etc.



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER



bibliotheques.edu.umontpellier.fr